

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 105 (1960)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Revue de la presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il faut donc recommander au contribuable de formuler avec beaucoup de soin déjà la réclamation et encore plus le recours à la commission cantonale.

D<sup>r</sup> E. STEINER

### Revue de la presse

#### **Relance du désarmement**

Au moment où les négociations sur le désarmement ont recommencé, il nous paraît intéressant d'attirer l'attention de nos lecteurs sur un article, portant le titre ci-dessus, paru dans le numéro de janvier 1960 de l'excellente *Revue de Défense nationale* (Paris). Soucieux d'éviter que les négociateurs ne retombent dans les mêmes ornières que leurs devanciers et s'inspirant du propos tenu le 10 novembre 1959 par le Général de Gaulle : « placer sous contrôle international les engins véhicules de la mort », l'auteur, le *Contrôleur Général P. Genevey*, recherche une voie nouvelle.

« Si, écrit-il fort à propos, une *limitation des armements* s'impose à l'opinion... il y aurait quelque hypocrisie à s'orienter vers un simulacre de désarmement portant, par exemple, sur des réductions d'effectifs ou sur des arrangements territoriaux, en négligeant les dangers véritables de la course aux armements. »

« Quand l'opinion appelle le désarmement de ses vœux, elle part de l'idée confuse que le désarmement, c'est la paix. Mais il est de bons esprits qui prétendent exactement le contraire. De quel côté est la vérité ? » Les « deux objectifs que l'on peut vouloir atteindre sont d'*humaniser la guerre* — question qui se pose avec une particulière acuité à l'âge nucléaire — ou d'*éviter son déclenchement*. »

« La réduction à zéro des stocks de bombes est devenue impossible ; le risque de la guerre nucléaire subsistera toujours : c'est une certitude dont il faut bien prendre son parti » ; admettons cependant qu'au début d'un conflit « les belligérants *n'ont plus* de bombes, mais ils *savent* les fabriquer. Le contrôle devenant caduc dès le début des hostilités, la course à la production commence aussitôt, et le risque de la guerre nucléaire réapparaîtra avec cette circonstance aggravante que l'« *équilibre de la terreur* », où chacun des adversaires est également prêt à l'attaque ou à la riposte nucléaires, régime sous lequel vit le monde actuel, sera rompu... *L'élimination des stocks* ne contribuerait en rien, bien au contraire, à humaniser la guerre. »

L'idée que le désarmement serait un moyen de *réduire les chances de conflit* » semble démentie par l'expérience des dix dernières années. »

Constatant que le monde désire non pas le désarmement pour lui-même, mais la paix, l'auteur écrit : « On est en droit de désirer *fonder la paix* sur des bases plus fermes et moins suggestives que l'équilibre de la terreur, d'autant plus que bien des facteurs matériels ou psychologiques peuvent rendre cet équilibre précaire. Ces constatations suffisent à justifier une *limitation des armements de destruction massive*. »

Sur la façon de l'obtenir, il y a désaccord entre les Occidentaux et les Soviétiques. Les uns veulent « limiter, *sous contrôle*, la possession des armes nucléaires, les autres, en limiter l'*emploi, sans mention de contrôle*, en d'autres termes, par un simple engagement moral n'offrant aucune garantie d'exécution ».

Dans des considérations qui nous entraîneraient trop loin, l'auteur estime que les thèses qui s'affrontent peuvent se rapprocher. « Les mesures constamment préconisées par les Occidentaux, et qui visent à limiter la possession de la bombe, n'ont rien perdu de leur valeur. Mais, à côté de ces propositions, une place peut être faite à certaines mesures d'interdiction d'usage, à condition que ces mesures soient — comme elles peuvent l'être (conclut l'auteur) — effectivement contrôlées. »

On en revient donc au *contrôle*. Or, le contrôle c'est la confiance, et la confiance...

LDY

---

### « 5/5 Forces françaises »

Présentement, le gros de l'Armée française se trouve en Algérie ; dans son récent discours, le général de Gaulle n'a-t-il pas articulé, on s'en souvient, le chiffre de 500 000 hommes ? Il n'y a donc rien d'étonnant que « l'émetteur-récepteur des Armées de l'air, de mer et de terre », comme s'intitule la revue dont nous rendons compte, consacre bonne partie de ses pages à l'activité dans les départements français au sud de la Méditerranée.

C'est d'abord, dans le numéro de décembre 1959, un article sur l'aviation : groupes « Anjou », « Sahara », « Algérie » et plus particulièrement sur le dernier, le 1/162<sup>e</sup>, qui de formation de chasse en 1914 est devenu formation de transport.

Pour effectuer ses différentes missions — ravitaillement, largage de personnel, éclairage du champ de bataille par bombes spéciales, transport de blessés — le Groupe Algérie dispose de seize avions-

cargos « Nord 2501 Nord-Atlas », avec une vingtaine d'équipages de chacun deux pilotes, un navigateur, un radio et un mécanicien, ce qui permet d'établir un roulement dans le personnel volant.

Chaque mois, le 1/162<sup>e</sup> couvre un nombre impressionnant de kilomètres en quelque mille heures de vol.

Si nous disons que d'une heure à l'autre un appareil peut être appelé à traverser l'Algérie, soixante fois environ plus grande que la Suisse, à survoler les djebels pour parachuter des ravitaillements ou à décoller en direction de la France pour évacuer des blessés, on comprendra le degré d'entraînement et de maîtrise auquel est arrivée une formation de ce genre.

Le numéro de février 1960 fait, à juste titre, l'éloge du « Brousard », avion de liaison adopté depuis quatre ans, et d'une de ses formations de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), l'Escadrille de liaison et d'observation 3/45 (ELO).

Cet appareil, dont les caractéristiques principales sont la simplicité et la robustesse, correspond sur terre à la jeep, si l'on peut dire. Il a été en effet conçu pour servir dans des régions à infrastructure restreinte et il est utilisé un peu comme bonne à tout faire : surveillance, reconnaissance à vue à basse altitude, évacuation sanitaire, transport léger. On s'y trouve à l'aise comme dans le meilleur compartiment de chemin de fer.

L'étude, abondamment illustrée, donne toutes les caractéristiques de cet avion, mais nous devons nous borner à citer son poids (2700 kg. chargé), sa distance de roulement au décollage (185 m.), sa distance d'atterrissage (240 m.) et sa vitesse de croisière (230 km/h).

« 100 km<sup>2</sup> par compagnie » — un article du même numéro — décrit la vie du 3<sup>e</sup> bataillon du 117<sup>e</sup> rgt. inf., corps de troupe métropolitain attribué au « quadrillage », aux troupes de secteur, à une trentaine de kilomètres au sud d'Alger, dans la plaine de la Mitidja et dans les montagnes qui constituent sa bordure méridionale.

La mission de ce bataillon comprend d'abord la protection des populations, et comme la rébellion a trouvé refuge dans les djebels au sud de la zone d'action, c'est dans ce terrain difficile qu'il faut rechercher les hors-la-loi. Cette activité est essentiellement nocturne et elle consiste surtout en embuscades tendues à la sortie de quelque thalweg ou de quelque point de passage obligé.

Fractionné par compagnies et même par sections, le bataillon occupe, si l'on peut dire, un secteur immense ; le titre seul de l'article en donne une idée, puisqu'il parle de « 100 km<sup>2</sup> par compagnie » !

Chaque poste est un petit monde, avec son groupe électrogène, son infirmerie, ses cuisines, ses chambrées, sa boulangerie où l'on cuit d'appétissantes flûtes parisiennes.

Comme un peu partout dans l'Armée française d'Algérie, les unités sont renforcées de « harkis », volontaires musulmans recrutés sur place. Bonne partie d'entre eux sont mariés et vivent aux abords immédiats des postes avec leurs familles, ce qui ne manque pas de pittoresque.

Mais, en marge de ces activités purement militaires, le bataillon s'emploie encore à une étroite et fructueuse coopération avec les Sections administratives spécialisées<sup>1</sup>. Au cœur même des agglomérations indigènes, quelques groupes, dits « de contact » et qui comptent huit à quinze hommes, vivent avec les habitants ; sous leur influence, les tribus montagnardes ont rapidement quadruplé, au moins, leur niveau de vie.

Le 3/117<sup>e</sup> prête encore son concours à l'instruction de la jeunesse, en détachant sept ou huit soldats comme instituteurs. Il collabore enfin à l'Assistance médicale gratuite et, à cet effet, son personnel sanitaire est renforcé, pour les soins aux femmes, de quelques jeunes filles formées à Alger, dont certaines sont musulmanes, qui constituent les Equipes médico-sociales itinérantes (EMSI).

Ces activités diverses ne font pas de ce bataillon une exception parmi les corps de troupes de l'Armée française d'Algérie puisque le gros de cette armée est actuellement voué à la conquête, à « l'engagement » des populations, en vue de l'autodétermination. Comme le disait un officier français à l'auteur de ces lignes : « On joue les élections. »

L'article que nous résumons donne une image alerte, vivante, du travail des jeunes soldats du contingent après les quatre mois d'instruction de base, bien qu'il soit incomplet en ce qui concerne le rôle que joue l'armée dans la formation de la jeunesse d'Algérie. Il ne parle, en effet, ni des Foyers sportifs, ni des Foyers des jeunes, ni des Foyers féminins.

\* \* \*

Au moment où le terme « mobilité » est en passe de devenir un slogan à la mode, « Semelles et Chenillettes » — un article du numéro de janvier de « 5/5 Forces françaises » — établit un parallèle amusant et intéressant entre le rendement des mouvements effectués dans les campagnes des siècles écoulés et de la première guerre mondiale, d'une part, et ceux de la période éclair de la deuxième guerre mondiale, d'autre part. Il n'est pas possible de mentionner dans le cadre de ce modeste bulletin les nombreux exemples de cette étude. Bornons-nous à en citer deux qui sont particulièrement caractéristiques.

<sup>1</sup> Voir la définition de la Section administrative spécialisée (SAS) dans le numéro de décembre 1959 de la R.M.S., page 608.

En 1940, il a fallu 35 jours aux Panzer appuyés par les Stuka pour couvrir la distance de Liège à Paris. Or, le même temps avait suffi, en 1914, pour conduire l'offensive allemande de la frontière belge aux portes de la capitale française.

Enfin, de Napoléon et d'Hitler, entamant le même jour, à 129 ans d'intervalle, leur campagne de Russie, c'est le premier qui est arrivé devant Moscou avant le second !

MFT

## Bibliographie

### Les livres

**Umgang mit Menschen und Menschen-Führung**, par Edgar Schuhmacher. — Verlag Huber et Co AG, Frauenfeld.

Une fois de plus, et avec cet art qui lui est propre, le colonel divisionnaire Schuhmacher se penche sur le problème des rapports humains et sur ceux du commandement. Une fois de plus aussi, il le fait en remontant aux sources premières, en fuyant les tentations de la superficialité.

Ayant défini et analysé, dans une première partie, ce que sont, en profondeur, les relations humaines, il s'attache, en une deuxième partie, à étudier plus particulièrement certaines d'entre elles : entre vieillesse et jeunesse — femme et homme — profession et commerce — humain et surhumain ; analyse profonde et délicate entre les lignes de laquelle on devine parfois la subtile ironie d'un penseur perspicace.

C'est la troisième partie de son livre qui, professionnellement, retiendra le plus notre attention. Elle traite de l'autorité, de la conduite des hommes. On y retrouve les idées profondes qui firent la valeur des ouvrages que le colonel divisionnaire Schuhmacher consacra déjà à ce sujet qui lui est cher : thème de la personnalité du chef, thème des moyens auxiliaires du commandement, thème des difficultés, celui encore des moyens d'expression de l'autorité. Tout dans ces lignes doit éveiller en nous un intérêt passionné, car rarement une telle maîtrise du sujet — née de l'expérience personnelle — se sera alliée à une profondeur de pensée et à une clarté d'expression aussi lucides.

M.-H. Mft

**Der Militärattaché** : seine völker- und landesrechtliche Stellung mit besonderer Berücksichtigung der Schweizer Verhältnisse, von Dr. Jürg Gerster. — Arina-Verlag, Zurich 1959.

Un juriste vient de consacrer sa thèse de doctorat en droit à l'institution relativement neuve de l'attaché militaire. Récemment publié, ce travail s'avère intéressant à plus d'un titre, en particulier en